

EquiLiberté

Fédération Nationale des Randonneurs Equestres

Info

PANORAMA 2018 PROJETS 2019

À LA DÉCOUVERTE DU MÉDOC

PAS DE CHEMINS ... PAS DE RANDO

EQUILIBERTÉ EN ACTION

CAVALCADE À TRAVERS

LES CHEMINS DU GARD

EQUILIBERTÉ 41

LE TROPHÉE GUY BOUILLAUD

PÉRÉGRINATIONS AU LONG COURS

VERS UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

N°35 . décembre 2018



Par des Randonneurs Pour les Randonneurs

Edito

Un engagement individuel constructif

Le 24 novembre dernier avait lieu notre Assemblée Générale traditionnelle à Noyant de Touraine. Hormis les nombreux sujets à l'ordre du jour lors de celle-ci, la veille une soirée d'information sur les assurances était programmée en présence de notre courtier Equitanet Yves Valantin.

Les échanges furent riches et fructueux. La synthèse des thèmes développés se trouve être dans ce numéro 35 d'**EquiLiberté**

Info. Il en est de même pour les éléments évoqués lors de notre Assemblée Générale. Il est à noter la diversité et la pertinence des suggestions faites en cours de séance. Soit pour les nouveautés, soit pour la relance d'anciens chantiers, il appartient aux Administrateurs dorénavant de prendre en considération ces travaux. Bien évidemment ceci se produira au cours de l'année 2019, car il faut bien avoir à l'esprit que cela vient concomitamment aux actions nombreuses en cours. Il faut rappeler qu'il en est de même dans vos structures associatives départementales ou locales. Nos Administrateurs respectifs ne sont que des bénévoles qui donnent de leur temps personnel en faveur de notre Fédération **EquiLiberté**. Cet engagement individuel fort et constructif est le ressort de la réussite et du développement de notre Fédération EquiLiberté, tant au niveau local, départemental ou national.



À ce sujet, en votre nom et aux nôtres, je me dois de féliciter et de remercier les trois Administrateurs qui

ont souhaité ne pas poursuivre leur périple en notre compagnie au plan national. Il s'agit d'Annick Alissant, de Stéphane Benoiston et de Pascale Tessier qui ont consacré beaucoup de leur temps et de leur énergie en faveur d'**EquiLiberté**. Ils continueront, nous en sommes convaincus, à porter haut et fort nos valeurs de randonneurs équestres **EquiLiberté**.

Dans notre rétroviseur, il apparaît que l'année 2018 a été riche de projets, de réalisations, de contacts mais également difficile sur certains points. En plus de toutes les réformes administratives ou réglementaires nous impactant et qu'il convient de vulgariser, il s'agit en particulier de l'évolution de notre système informatique et de son module relatif aux adhésions. Nombreuses sont les heures passées par nos Administrateurs et ceux des commissions afférentes, sur ces chantiers et qu'ils en soient sincèrement remerciés. Gageons que sur ce dernier point, nous arriverons très prochainement à un dispositif d'adhésion ou de renouvellement simplifié et qui puisse vous donner satisfaction, y compris sur son volet relatif au règlement sans passer par PayPal comme souhaité par bon nombre d'entre vous. Mais, il faut aussi souligner qu'il y a eu de nombreux points en faveur du développement de notre Fédération **EquiLiberté**. Et, les interventions de votre part et de notre part en direction de la connaissance et de la vulgarisation d'**EquiLiberté** vers nos représentants politiques, les collectivités territoriales, les administrations et les médias ont été initialisées en faveur de notre rayonnement.

Parmi ces réalisations, il me faut citer le salon équestre d'Angers qui s'est déroulé du 9 au 11 novembre 2018 avec la représentation de six départements fédérés et ceci sous la houlette de Christian Michel notre nouvel Administrateur national et représentant **EquiLiberté 49**. Au-delà de sa réussite événementielle et sous l'aspect de rencontres des politiques locaux, des adhérents actuels ou futurs, des professionnels intéressés par nos orientations, d'autres contacts ont pu être établis.



Ainsi, de nombreux partenariats ont été conclus ou sont en cours de l'être. Vous pourrez constater dans cet **EquiLiberté Info** la matérialisation de ceux-ci au travers de leur logo en l'occurrence pour les Atelages Pouvreau, la sellerie Gaston Mercier, les sacs ceintures Laboa, les fournitures Equip'Etho, etc.

Les négociations les concernant se poursuivent soit pour faire une publicité dans nos parutions, soit en faveur d'avantages pour nos adhérents.

De nature "gagnant/gagnant" ces contrats sont commercialement intéressants et sont des vecteurs notoires pour faire connaître **EquiLiberté** et nous amener de nouveaux adhérents individuels ou associatifs. Nombreux autres thèmes pourraient être développés dans cet Editorial afin de souligner vos actions et rassemblements au titre de l'année 2018 et présenter vos projets pour ceux de l'année 2019. La place n'y suffirait pas, mais recevez nos encouragements pour votre perspicacité à l'encontre d'**EquiLiberté** sur vos territoires. Et, pour ceux qui le désirent, vos articles de présentation de vos missions et actions dans EquiLiberté Info comme plusieurs dans celui-ci sont toujours les bienvenus. Profitons de la trêve hivernale pour revisiter nos meilleurs souvenirs de l'année 2018 et peaufiner nos projets pour celle de 2019. À l'aube de cette dernière, avec l'ensemble de nos Administrateurs et collaborateurs, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour celle-ci, pour vos familles et ceux qui vous sont chers.

Bonne année équestre 2019 avec EquiLiberté et tous les randonneurs sur nos beaux chemins de France.

Michel Bazin
votre président

EquiLiberté National
sera présent
sur le Salon
Cheval Passion 2019

16 - 20 janvier 2019
AVIGNON PARC EXPO

EquiLiberté 33

L'association **EquiLiberté 33** est une structure départementale de la Gironde, créée en août 2014, par un groupe de cavaliers et meneurs Médocains, présidée par Christine Braz.

Elle rassemble, à ce jour, 3 associations :

- Crinière médocaine
- Cheval passion
- Les sabots de l'estuaire

Le rassemblement **EquiLiberté 2019** se déroulera au cœur du Médoc du 19 au 21 juillet, sur la commune de St-Laurent-Médoc, située au bord d'une voie romaine construite sous César.



Au lieu-dit Bernos, sur une dizaine d'hectares seront regroupés tous les espaces du rassemblement (chapiteau, sanitaires, paddocks, parking ...) possibilité de louer des gîtes : consulter le site internet de la commune, ou par téléphone au 05 56 59 92 66.

Les circuits, pendant ces trois jours, traverseront le patrimoine de la Commune (historique, forêts, marais et vignes).

Une dégustation dans un château viticole de la commune sera organisée le vendredi 19 juillet 2019, en fin d'après-midi, sur réservation : transport en bus depuis le site du rassemblement. Les visites et activités pour les accompagnants ne manqueront pas.

Se renseigner auprès de la commune

www.saint-laurent-medoc.fr.



Le département de la Gironde

Il est situé dans le Sud-Ouest du pays, en région Nouvelle-Aquitaine. Ce département doit son nom à l'estuaire de la Gironde qui est le plus vaste d'Europe occidentale, d'une superficie de 635 km² ; il s'étend sur 75 km de long et 12 km de large dans sa partie aval. Un véritable Mississippi ! Longeant les vignobles du Médoc, de Blaye, de Bourg et Pauillac, cet estuaire abrite de nombreuses îles, dont trois se visitent, lors de mini-croisières : l'île de Patiras, l'île de Margaux et l'île Nouvelle. C'est également sur l'estuaire que se trouve le "Verrou Vauban" inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO : site internet www.estuaire-gironde.fr ; renseignements à la mairie de St Laurent Médoc au 05 56 59 92 66 (départ de croisière à 10 minutes du lieu du rassemblement).



Le parc naturel régional des Landes de Gascogne

La forêt de pins et de bruyère s'étire à perte de vue sur 336100 hectares de nature à parcourir à pied, à VTT, à cheval ou en canoë.

Plages océanes

126 km de plages sauvages préservées au sable blanc et fin (à 20 minutes, en voiture, du lieu du rassemblement).

Grands lacs de Gironde

Ils sont séparés par un cordon de dune de l'Atlantique et propices à la baignade en famille, à la pêche, la voile, les balades. Parmi ces lacs se trouvent les deux plus grands lacs d'eau douce de France.

- Le lac de Cazaux (20 km²)
- Dans le Médoc, le lac de Hourtin-Carcans 66 km² (à 15 minutes en voiture du lieu du rassemblement).



www.equiliberte33.fr

Cabanes ostréicoles du Bassin d'Arcachon

Près d'un millier de cabanes, disséminées tout autour du bassin dont 81 dédiées à la dégustation d'huîtres.

D'autres richesses se trouvent en Gironde : la dune du Pilat, St-Emilion, le phare de Cordouan etc... ; la liste est longue.

Le Médoc

Le Médoc est une presqu'île au nord de Bordeaux. Elle est bordée par 120 km de côte océane à l'ouest et, à l'est, par l'estuaire de la Gironde. Connue aussi pour ses vins de renommée mondiale (vous pourrez faire le circuit de la route des châteaux qui traverse les différentes appellations du Médoc ; Renseignement auprès de la mairie de St Laurent Médoc : 05 56 59 92 66).



Au programme

JeuDi 18 juillet

Vers 14h00 :

- Ouverture du site
- Accueil des participants
- Informations et consignes pour les 3 jours
- Installation des paddocks

20h00 : Dîner

Vendredi 19 juillet

À partir de 7h00 :

- Accueil des participants
- Informations et consignes pour les 3 jours
- Installation dans les paddocks

À partir de 7h30 :

- Petit déjeuner, distribution des cartes et des pique-niques
- Départ en randonnée circuits balisés (20 ou 30 km au choix)

De 16h à 19h00

- Visite et Dégustation dans un château viticole (château Balac) Sur réservation

20h30 : Dîner/Soirée animée groupe rock

Samedi 20 juillet

À partir de 7h00 :

- Petit déjeuner, distribution des cartes et des pique-niques
- Départ en randonnée circuits balisés : 30 km
- 19h30 :** Apéritif
- 21h00 :** Dîner de gala, animation groupe rock

Dimanche 21 juillet

À partir de 07h00 :

- Petit déjeuner, distribution des cartes et des pique-niques
- Départ en randonnée circuits balisés (20 ou 30 km au choix)
- 20h00 :** Dîner

Lundi 22 juillet

À partir de 07h30 : Petit déjeuner

À très bientôt dans le Médoc



La défense des chemins

Une défense efficace des chemins commence par leur utilisation et leur entretien. Tout chemin non utilisé risque de disparaître.

Tout d'abord connaître la nature du chemin

🐾 **Voie communale** – classée dans le domaine public – imprescriptible et inaliénable ;

🐾 **Chemin rural** – domaine privé de la commune – le chemin rural n'est aliénable, après enquête publique, qu'à la condition expresse qu'il ne soit plus affecté, de fait, à l'usage du public ;

🐾 **Chemin d'exploitation** – présumé appartenir aux riverains. Peut être interdit, de même que le suivant ;

🐾 **Chemin privé** – normalement nécessité d'autorisation (convention) du propriétaire mais tout chemin sans indication est présumé ouvert.

Attention à l'emplacement des panneaux qui peuvent, simplement, indiquer que la parcelle riveraine est privée, alors que le chemin lui-même est public.

Différents cas

🐾 **Obstruction naturelle :**

vous avez le droit de passer, et donc de dégager votre passage, le maire ne peut vous en empêcher (à moins d'un arrêté que vous pouvez contester).

🐾 **Obstruction par un particulier**, annexion ou destruction – agir rapidement car attention à la prescription trentenaire qui pourrait permettre à un riverain d'en revendiquer la possession sous certaines conditions.

Légalement, vous devez, par lettre recommandée, demander au maire de "faire usage de ses pouvoirs de police" car vous ne pouvez intervenir vous-même.

Vous pouvez en envoyer une copie au préfet.

Si la réponse est négative, même méthode que pour un arrêté (voir ci-dessous)

🐾 **Interdiction par arrêté.** Celui-ci doit répondre à des conditions précises indiquées dans une motivation qui peut être contestée

🐾 **Aliénation** par prescription trentenaire, ou à la suite d'une enquête publique.

L'arrêté

La règle générale est la possibilité d'un recours dans les deux mois suivant sa signification ou son affichage.

Arrêté individuel (lorsqu'il concerne une personne) n'entre pas dans le cadre présent.

Arrêté réglementaire (acte administratif à portée générale et impersonnelle). Cet arrêté peut être contesté dans les 2 mois suivant son affichage en mairie.

Tout d'abord, en demandant copie pour vérifier les possibilités de recours.

Rechercher les illégalités possibles (rupture d'égalité, référence au PDIPR ...), préparer ses arguments, puis déposer un recours gracieux (en LRAC) demandant au maire de retirer ou d'abroger son arrêté.

Le maire a 2 mois pour y répondre.

Si réponse négative ou silence, vous avez encore 2 mois pour déposer un recours devant le tribunal administratif.

TOUTEFOIS, on peut n'avoir connaissance d'un arrêté réglementaire que longtemps après les 2 mois de la décision, donc trop tard pour l'attaquer directement.

MAIS l'administration est tenue d'abroger un arrêté réglementaire illégal, quelle que soit sa date.

Ainsi, si l'on juge que l'arrêté est illégal, on peut engager un recours administratif à n'importe quel moment, à condition de le faire non contre l'arrêté lui-même mais contre le refus de l'abroger, c'est à dire après recours gracieux.

On a alors tout le temps de se préparer soigneusement pour entreprendre les mêmes démarches que ci-dessus.

ATTENTION : si le recours est déposé par une association, nécessité de statuts conformes (défense des chemins et de la libre circulation, possibilité d'ester en justice) et d'un mandat donné suivant les statuts.

Donc éventuelle mise à jour de ceux-ci (lors d'une AG extraordinaire) AVANT le début du recours.

Quelques méthodes de défense des chemins

- 🐾 La négociation ;
- 🐾 L'enquête publique, s'il y a lieu ;
- 🐾 Le recours gracieux, puis administratif.

RAPPEL

En cas de difficulté pour analyser les possibilités d'action, **EquiLiberté** et le collectif "Chemins en danger" peuvent vous apporter leur aide.

Est-ce qu'un papier sur les moyens d'entrer à la CDESI peut être intéressant ?

Pour une association ou fédération, être reconnu par les instances communales ou départementales

(La CDESI, la commission PDIPR) est important et donne une légitimité.

Par expérience, le seul moyen efficace est de

Faire :

Faire des circuits, les faire connaître. Pour cela, obligation de passer par une commune ou une communauté de commune. Ce sont les seuls qui aient la possibilité légale de passer une convention avec le Conseil départemental pour inscrire un circuit au PDIPR.

Passer par un office de tourisme peut être le bon moyen de sensibiliser la commune.

Bernard Dupuis

Sans chemins, les chevaux restent aux prés

Dans mon journal, je découvre : "les élus, à l'unanimité, le 17 Mai, engagent une enquête publique pour l'aliénation de quatre chemins".

Immédiatement, je sollicite une rencontre avec la mairie et je transmets l'article au service PDIPR départemental qui en informe les différentes associations concernées

Lors de l'entretien avec le représentant de la mairie, je lui oppose un refus catégorique de sa proposition de modification du PDIPR et lui suggère l'aménagement d'un chemin dans la parcelle de l'acquéreur en échange.

Grand différend sur les 3 autres chemins. Confirmation de l'enquête du 26 Juillet au 16 Août.

Le 20 juillet, j'organise une réunion publique en présence de 30 personnes dont le représentant de la mairie, les acquéreurs, les riverains impactés, le Président des cavaliers, des randonneurs pédestres, équestres, VTT et autres.

À l'issue de la réunion, un consensus quasi-unanime pour la création d'un nouveau chemin sous conditions.

Le 26 Juillet, avec le Président départemental des cavaliers, nous rencontrons le commissaire enquêteur ; il semblait découvrir le PDIPR, un extrait des statuts lui éa été remis.

Afin de donner consistance à nos arguments de défense, je demande à la Fédération Nationale **EquiLiberté** d'intervenir : elle contacte le collectif Vie et Paysages qui contacte LCDT 53,

Tous trois font partie du collectif "CHEMINS EN DANGER" qui a une vocation de conseil et d'intervention lors de ce type de problème,

Le 4 Août avec le représentant de Vie et Paysages (il était venu pour 1 chemin, il en découvre 4), nous rencontrons le commissaire pour un entretien attentif et constructif.

Ces 3 associations ont contribué par des dépositions écrites conséquentes ainsi que le Président des cavaliers et moi-même ; trente-deux dépositions écrites argumentées : rare selon le commissaire.

Le 11 Octobre, les élus entérinent les conclusions de l'enquête : le PDIPR sera modifié

selon des conditions et les 3 autres chemins sauvés.

Travail remarquable du Commissaire ; très à l'écoute, plusieurs visites sur le terrain, rencontres avec les riverains etc...

Si vous lisez, entendez "aliénation de chemins", renseignez-vous et alertez, immédiatement, votre Président. Souvent, il est trop tard.

Si c'est possible en Côtes d'Armor, ce n'est pas impossible ailleurs.

Pariscoat Gildas



Assemblée Générale Noyant de Touraine 24 novembre 2018

Résumé succinct

Les personnes intéressées par certaines annexes et/ou le compte-rendu intégral, pourront les consulter sur le site ou les demander à Florence : f.heuzard@equiliberte.org ou 02 40 50 72 16 (les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 13 h, les mercredi et vendredi de 13 h à 16 h).

Le président Michel BAZIN ouvre la session en évoquant la mémoire de François BRISOT, toujours présent dans nos pensées, et en énonçant les noms des 2 excusées.

Après approbation, à l'unanimité, du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale précédente, il présente le 1/3 sortant du Conseil d'Administration, en précisant ceux qui se représentent, les démissionnaires et les nouveaux candidats : Christian MICHEL et Christèle MORVAN.

Le rapport moral s'appuie, comme chaque année, sur la "Feuille de Route". Les points inscrits à l'Ordre du Jour ne sont pas développés par Michel.

Il rappelle que le Forum du vendredi soir était consacré aux Assurances et animé par Yves Valantin fondateur d'EQUITANET, qu'il remercie. Le compte-rendu de cette réunion est annexé au procès-Verbal de la présente l'Assemblée Générale et un résumé est publié dans le présent **EquiLiberté Info**.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité. La Trésorière présente les résultats de l'année et le budget prévisionnel pour 2019. Ceux-ci ne soulèvent pas de remarques et quitus lui est donné à l'unanimité. Les finances sont saines.

Après des soucis au niveau du site, tout semble rentrer dans l'ordre en ce qui concerne les adhésions. Le paiement direct sur le compte bancaire de la Fédération va se mettre en place.

L'assurance se développe lentement, mais sûrement (plus de contrats et moins de sinistres). C'est une source de revenus non négligeable pour EquiLiberté et d'économie pour ses adhérents.

Le groupe Communication développe une très grosse activité pour promouvoir **EquiLiberté** et ses actions. Un effort particulier porte, actuellement, sur les partenariats et les salons.

Les rassemblements sont, également, une excellente vitrine. Celui de 2019 sera organisé par EquiLiberté 33 et des pistes s'ouvrent, d'ores et déjà, pour les années suivantes.

Afin de pallier le risque d'annulation administrative d'un Rassemblement, qui ne peut être couvert par une assurance, **EquiLiberté** va étudier un système de péréquation des résultats de ces manifestations.

Pour **EquiChemins**, le souci actuel est la protection des circuits déposés par les adhérents. Plusieurs pistes sont étudiées. La "Loire à Cheval", la "Route des Mulets" et le "Chemin des Pèlerins" y seront intégrés, au fur et à mesure des vérifications. L'application différente, selon les départements, des règles sanitaires, pose des problèmes aux organisateurs de randonnées. Quoi qu'en pensent certains, la Fédération Nationale EquiLiberté ne peut pas imposer des règles communes partout. Son rôle se limite à informer et assister.

La commission "Balisage" va se relancer et étudier la possibilité d'une harmonisation avec la FFE.

Les 3 administrateurs sortants et les 2 candidats sont élus ou réélus avec 1 079 voix sur 1 267 (certains votants ayant dû partir avant la fin de l'assemblée). La composition du nouveau Conseil d'Administration est disponible sur le site Internet d'**EquiLiberté**.



Résumé succinct de la réunion "EQUITANET" du 23 novembre 2018



Le président Michel Bazin ouvre la séance en remerciant M. Yves Valantin d'être présent et lui propose de se présenter et de présenter EQUITANET qui peut répondre aux besoins d'assurance dans tous les domaines et où les adhérents d'**EquiLiberté** bénéficient d'une gestion dédiée.



Yves Valantin a créé son cabinet d'assurances, en 1976. EQUITANET peut répondre à tous les risques et tous les besoins en matière d'assurances équestres. À ce jour, le cabinet, qui compte 40 collaborateurs, est le 2^{ème} agent MMA de France et travaille avec pratiquement toutes les compagnies du marché. Outre ses activités de conseil et d'analyse, Yves Valantin est le lien entre **EquiLiberté** et EQUITANET et Equitassistance.



Yves Valantin confirme que les associations qui empruntent ou louent des équipements sont couvertes pour les dommages à ces biens, lorsqu'elles sont responsables. La tempête est, normalement, un cas de dégalement de responsabilité.

Il donne des précisions importantes sur la notion de gardien et de propriétaire. Il met en garde contre l'assurance des chevaux comme animaux domestiques.

Par ailleurs, il attire l'attention sur la différence, au niveau responsabilité, entre le professionnel ou le particulier.

Il confirme que les cavaliers qui ne font pas action de chasse (suiveurs), dans une chasse à course, sont couverts par la Responsabilité Civile d'**EquiLiberté**.

La question est posée de l'utilisation, notamment, du licol éthologique. C'est la liberté et la responsabilité du cavalier. Il n'y a aucune incidence au niveau assurance.

Suite à une question, Yves Valantin reprend les cas où l'assistance peut intervenir, ainsi que les différents services qu'elle peut apporter. Il insiste sur les lacunes des assureurs auto, lorsqu'il y a des chevaux dans le véhicule ou le van.

Concernant ces deux derniers sujets, il rappelle que le rôle d'**EquiLiberté** est d'informer sur les risques et de recommander des solutions

L'assurance de l'annulation peut être importante pour les organisateurs. Mais, seules les causes imprévisibles et accidentelles sont assurables ; pas l'interdiction.

La responsabilité personnelle d'un dirigeant d'association peut être recherchée, si un accident survient à cause d'une réglementation qui n'est pas respectée. Il peut s'agir d'une défaillance de gestion. Sont concernés les dirigeants de droit ou de fait. La responsabilité peut être totale ou partielle. L'assurance Responsabilité Civile Personnelle du Dirigeant (RCPD) ne fait pas double emploi avec la Responsabilité Civile Association.

Yves Valantin insiste pour que les adhérents d'**EquiLiberté** se fassent bien connaître, lorsqu'ils entrent en relation avec les techniciens d'EQUITANET, afin de permettre de leur apporter un traitement prioritaire.

Michel remercie à nouveau Yves Valantin et clôt la séance à 23h05.

Rémy Guillon

Rand'Oléron 2018 Une manifestation organisée par EquiLiberté 17



Samedi, les premiers départs ont eu lieu vers 9 h, pour rejoindre la plage de Vert-Bois. Tous les chevaux ont pu profiter longuement de galops endiablés sur le sable fin de l'île, après que leurs cavaliers et meneurs aient dégusté le pineau insulaire, fourni par "SARL Baud-Cholet".



Au terme d'un pique-nique à la sortie de la plage, les cavaliers sont rentrés au centre équestre, pour terminer la boucle de 33 km du samedi. Le soir, sous le grand manège mis à disposition par Franck et Geneviève, propriétaires du centre équestre "Le Paddock", tout le monde s'est régalé du repas, fourni par le traiteur habituel, M. Stéphane Mimeau.



Cette association fait partie de la Fédération Nationale des Randonneurs Équestres **EquiLiberté** qui regroupe des randonneurs indépendants et des associations afin de défendre les chemins, créer des itinéraires et partager la joie de pratiquer l'équitation d'extérieur.

Cette 10^{ème} édition de Rand'Oléron a été organisée par une équipe d'une quinzaine de bénévoles, sous la houlette de la présidente Léa Bizeau, avec l'aide de la mairie de Saint-Pierre-d'Oléron. Une centaine de cavaliers et meneurs, venus de loin, ont fait le déplacement pour randonner pendant le week-end.



Le dimanche, les participants sont repartis pour une balade de 20 km qui les emmenait sur la plage de St-Georges-d'Oléron. Puis ils ont eu le plaisir de déguster les huîtres du producteur "les Huîtres Saint-Pierre" et le vin blanc de "SARL Baud-Cholet".



Un groupe venait de l'Indre, d'autres de la Charente, de la Gironde, de la Dordogne, de la Creuse, des Deux-Sèvres, de la Vendée ; une cavalière s'est même déplacée depuis l'Aveyron !

Le vendredi soir, un repas en commun a permis aux participants de se mettre doucement dans l'ambiance.

Le week-end s'est clôturé par un dernier repas en commun. Tout le monde a repris la route, des souvenirs plein la tête, et en promettant de revenir l'année prochaine ...



À travers la Saintonge boisée

Après une randonnée-bivouac, cet été, en Dordogne, nous avons décidé de "tester" les parcours en Saintonge boisée (Charente-Maritime). Ce département a fait un gros travail de balisage de chemins, construit des abris situés au bord d'étangs, sur des surfaces bien herbeuses.



Notre "équipe" se composait de "Marivaudage" (trotteur français), de "Diabolo" (Irish cob de 4 ans en apprentissage), de "Kwahl" (jument appaloosa) et de "Simon", (petit mulet de 1m30, 7 ans, qui m'a été donné il y a un an, parce que non débouffé, mordeur, frappeur ...)



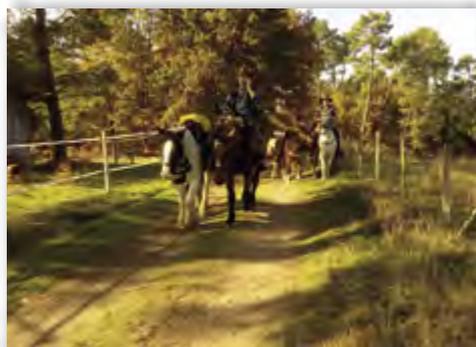
"L'équipe" est partie de Saint-Aigulin pour une semaine en totale autonomie. Nous avons la nourriture nécessaire et avons trouvé, chaque soir, un de ces fameux abris.

Les journées étant courtes pour rechercher du foin et du grain, l'herbe étant parfois rare ou insuffisante, des membres-amis **EquiLiberté** nous ont souvent téléphoné, et apporté du foin, le soir.

Nous avons grillé nos viandes avec eux, et dégusté leur pineau (Charente oblige !!!). Les amis partis, nous n'avions plus qu'à installer nos matelas mousse au sol et lire au chaud dans nos duvets, à la lampe frontale, en discutant de la journée.



Nos projets : Relier à cheval et mulet de bât, toujours sans assistance, Saint-Aigulin (17) à Saint-Laurent-Médoc (33) en passant par Blaye, où nous prendrions le bac, pour arriver au rassemblement **EquiLiberté 2019**.

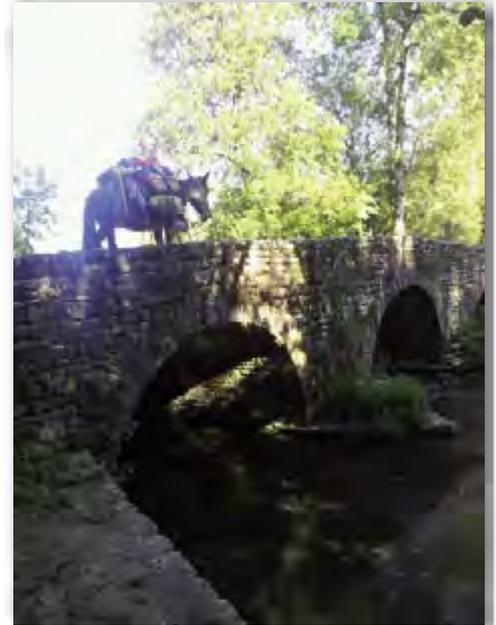


De belles photos et souvenirs en perspective !!!!

Les deux "anciens" de notre fédération EquiLiberté 17 (Jean-Jacques Raud 61 ans et Daniel Colle 72 ans)

La Route des Mulets

Un temps exceptionnel nous accompagne sur cette **Route des Mulets** que j'emprunte pour la première fois. Les chemins sélectionnés par Rémy sur ce parcours sont magnifiques : à la fois romantiques, paysans et drus par leurs caractères ombragés, caillouteux ou herbeux .



Il y a de la voie romaine et même un pont Romain qui nous mènent jusqu'à Azay-le-Brûlé, notre ville étape chez Christiane et le gars Rémy.

Ce **Relais Amis** d'**EquiLiberté** est et sera sûrement une étape incontournable du chemin national muletier .

Une bien belle journée!
jean Poitevin



Adhérer à EquiLiberté

En adhérant en ligne sur le site equiliberte.org, vous pouvez :

Suivre votre compte et renouveler votre adhésion annuelle sans avoir à recopier vos informations.
Vous assurer et assurer vos équidés.

Régler et renouveler votre cotisation annuelle par Carte Bleue ou chèque.

(Le paiement sécurisé par carte bleue via Paypal est possible sans obligation de créer un compte sur le site Paypal)

Mettre à jour vos informations en ligne.

Consulter à tous moments, la base documentaire d'**EquiLiberté**.

Vous pouvez aussi adhérer par courrier.

Tarifs

Individuels : Adhésion sans RC : 23€ . Adhésion avec RC : 30€

Adhésion association et professionnels : 38€

Contacts

Individuels . Florence Heuzart : f.heuzard@equiliberte.org

Associations . Rémy Guillon : r.guillon@equiliberte.org

Cheval Nature du Gard

2^{ème} Randonnée d'automne de Cheval Nature du Gard : 4 jours à cheval sur la garrigue et les collines de l'Uzège.



Nous avons décidé de suivre l'itinéraire récemment élaboré, reconnu, et fourni en hébergements, grâce au travail de notre association "**Cheval Nature du Gard**". *

Il s'agissait donc, ce matin de 24 septembre 2018, d'une sorte d'inauguration officielle, mais sans officiels, sous l'égide d'**EquiLiberté!**



Comme c'est le cas plus de 300 jours par an dans le Gard, le soleil était au rendez-vous. (Ça, c'est pour mettre le soleil et non pas l'eau à la bouche des nordistes !!!). Il nous accompagnera généreusement tout le long de ces 4 journées de chevauchée entre monts, garrigues et vignobles.

Des étapes raisonnables (20 à 25 km), nous ont permis de parcourir sans risques, ni fatigue excessive, un terrain parfois difficile (c'est le sud !) pour nos pieds et ceux de nos montures. Pas mal de pas, donc, mais c'est là le propre de la vraie randonnée. Cela vous donne le temps de vous remplir l'âme des paysages grandioses, des horizons à 360 degrés et des parfums sauvages de la garrigue

Nous avons pu tester les gîtes de cette portion du parcours, relever les points forts et les insuffisances.

Grâce au dévouement d'Alain un de nos membres non cavalier, volontaire pour s'occuper de l'intendance, nous avons vécu cette rando comme des rois et des reines en voyage ! Merci donc à Alain pour son dévouement et son calme indéfectible. Merci aussi à nos compagnons d'itinérance pour leur bonne humeur inaltérable, merci à nos chevaux, camargues et arabes vaillants au pied sûr.



Si l'aventure vous tente, ACNG vous aidera à parcourir ce territoire ouvert et chaleureux.

Amitiés
jc Baisero
président ACNG,
administrateur
EquiLiberté

Pour l'itinéraire complet, voir page suivante



Cette année nous comptons parmi nous 122 chevaux dont 7 attelages et 2 cyclistes (et une vingtaine d'inscriptions sur liste d'attente).

Cette année, nous avons chevauché de superbes chemins solognots, traversé de très beaux villages, déjeuné dans de magnifiques parcs de châteaux que nous pouvions visiter, des dîners animés, dansants.



© Cassant Patrick

Equi'Salamandre

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



Equi'Salamandre est née en 2016, de la volonté de l'équipe d'EquiLiberté 41, de se faire connaître et de faire découvrir le Loir-et-Cher.

Nous souhaitons une randonnée qualitative, qui permettrait de découvrir le terroir, le patrimoine touristique faisant ouvrir aux randonneurs, l'espace d'un week-end, des lieux dans lesquels ils ne pourraient se rendre sans notre organisation. Certains de l'équipe étaient des adeptes d'Equivini, nous voulions faire aussi bien que nos amis du 49.

La première édition d'Equi'Salamandre a emmené les randonneurs sur les chemins du château de Chambord.

Pour la seconde édition nous leur avons ouvert la porte du château de Chaumont sur Loire.

Pour cette troisième édition, nous avons marché sur les traces du film de Nicolas Vannier "L'école buissonnière" et avons pu profiter du magnifique parc bordé d'un très bel étang du château de Villebourgeon, lieu de tournage d'une grande partie du film.

Les chemins de Sologne on finit d'installer le décor naturel et grandiose.

Nous laissons le soin à une randonneuse, Carole Gamblain, fidèle depuis le début à notre randonnée, de vous parler de ce millésime 2018 :

"Voici trois ans maintenant que nous participons, ma fille et moi-même, à la randonnée annuelle Equi'Salamandre.



J'avais envie de leur faire un clin d'œil pour cette édition 2018, car, par les temps qui courent, les compliments se font rares. Une fois de plus, nous avons été émerveillées par l'organisation, les tracés, les découvertes de lieux improbables, magnifiques, de la sécurité, de la bienveillance, de la convivialité des organisateurs, ainsi que tous ces bénévoles formidables !!!



Peu importe les endroits où ils nous emmènent, ceux-ci sont toujours remplis de belles surprises et de jolies aventures. Alors à tous les passionnés équins, les amoureux de la nature, les désireux de faire de belles rencontres humaines, je vous recommande, vivement, Equi'Salamandre."



© Cassant Patrick



Trophée 2019



Engagé, passionné, amoureux des grands espaces, juché dès qu'il le pouvait sur son cheval pour parcourir les chemins de France et de Navarre, Guy Bouillaud était également un fervent militant.

Fer de lance de la défense des chemins pour toutes et tous, avec ses compagnons et compagnes des premiers jours, il a été, en 2002, le cofondateur d'**EquiLiberté**, devenue aujourd'hui la Fédération Nationale des Randonneurs Équestres **EquiLiberté**.

Honneur au Tourisme équestre

L'objectif du trophée Guy Bouillaud est de récompenser une association ou un individu, cavalier-es et/ou meneur-se-s randonneur-se-s sur un projet mis en place ayant un lien avec le tourisme équestre, la défense des chemins, l'environnement ... Le Trophée Guy Bouillaud est ouvert à toute association, professionnel-le, institution, collectivité locale, adhérent-e individuel-le ou lié-e à une association de notre Fédération **EquiLiberté**, ou autre appartenance qui s'intéresse au tourisme équestre ou autour du cheval.

Il semble important que ce prix continue, afin de mettre en évidence les initiatives locales qui s'inscrivent dans ces objectifs.



C'est l'occasion également pour nous toutes et tous de partager entre nous ces beaux projets qui fleurissent un peu partout et qui varient selon les régions et les sensibilités de chaque personne.

2019, ce trophée en sera à sa quatrième année.

2018 a été une année toute particulière avec un hommage à François Brisot, qui a œuvré au sein de notre fédération nationale **EquiLiberté** et a porté haut et fort ses valeurs, dans la bonne humeur et la convivialité qu'il savait instaurer autour de lui. Le trophée a été remis à Flore Chatelet, sa compagne, dans un moment fort en émotion partagé lors du rassemblement national de Méziers-en-Brenne de cet été. François nous a quittés fin 2017, pour aller chevaucher avec les anges.

2017, le trophée a été remis à **EquiLiberté 36**,

avec l'initiative de Christian Blanloeil pour la mise en place de nombreuses activités équestres pour les personnes handicapées

2016, le trophée est revenu à la "Dame au Renard"

Chantal Bureau, qui randonna 21 jours, du haut de ses 70 ans autour de l'Indre et Loire en compagnie de son mari Jacques et d'une des anciennes élèves de son club.



Son voyage permettra ensuite le tracé dans **Equichemins** de ce tour de l'Indre et Loire à cheval (37).



Enfin 2015, première année de ce trophée, le prix fut remis à Bernard Giret et Maryse Ducrot pour La Virée d'**EquiLiberté 79** : Organisation de 2 jours pour parcourir les chemins de l'Airvaudais à cheval et découvrir le riche patrimoine des alentours.



Nous comptons sur vous toutes et tous pour que 2019 soit une grande année sur la communication de vos propres initiatives locales. Vous pouvez bien sûr profiter de vos Assemblées Générales départementales de janvier Février pour en discuter entre vous, et échauffer vos plans.

Il nous semble important que les idées qui émergent partout en France soient partagées et fassent naître d'autres idées créatives qui vont dans le même sens pour le développement du tourisme équestre, quelle que soit la forme de ces projets.

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



Très prochainement, une communication reprenant tous les éléments nécessaires afin que vous puissiez bâtir votre dossier de candidature vous sera envoyé par email. Elle sera aussi relayée sur notre page Facebook, avec, à disposition sur le site **EquiLiberté**, le règlement, les dossiers gagnants des années précédentes, ...

Merci à Agnès et Jacques Laluque qui ont pris en charge le choix du modèle du trophée et son créateur, Pierre Conte, ex maréchal-ferrant et ancien champion d'attelage.

**À bientôt sur les chemins !
France Bouillaud**

**LA PAGE FACEBOOK D'EquiLiberté National VOUS OFFRE
LA POSSIBILITÉ DE PUBLIER TOUTES VOS AVENTURES
DE RANDONNÉES ET TOUTES VOS MANIFESTATIONS.
PROFITEZ-EN !**

Contact Morgane Vanehuin : vanehuinmorgane@gmail.com

Bouffée d'air pur

Le plus dur pour moi a toujours été d'écrire les premières lignes d'un article, de trouver la bonne accroche, de savoir par quel bout commencer.

Le plus dur pour moi a toujours été d'écrire les premières lignes d'un article, de trouver la bonne accroche, de savoir par quel bout commencer.

Et aujourd'hui, tout particulièrement. Comment raconter un voyage ? Dans l'ordre chronologique ? En parlant d'abord des galères ? Ou des rencontres ? Des paysages ? Des moments magiques, stressants, fatiguants, émouvants, avec son cheval ?

Cette randonnée en itinérance est née d'un projet, celui d'aller dans la Drôme, depuis Tours, avec

mon cheval pour prendre des cours avec Gina Pitti (si vous voulez en savoir plus sur le travail exceptionnel qu'elle fait avec les équidés et les humains, elle a un site, une page Facebook...). Mais voilà, mon cheval ayant eu un accident de van étant jeune et ne voyageant pas du tout dans cette petite boîte, je prévois d'y aller en camion. Puis, l'idée apparaît d'y aller à cheval. Je regarde sur Google map, je me mets à en parler avec mes copines, à en rêver et l'envie grimpe en moi.

J'adhère à **EquiLiberté** et à l'association. Plusieurs randonneurs et voyageurs (Émile, Claude, Florence, Julie et d'autres) me donnent de précieux conseils. Je passe des heures sur Internet à lire, relire, comparer, questionner sur le matériel. À ce stade, une amie doit partir avec moi. Mais plus le projet prend forme, plus sa peur grandit, elle finit par me dire que c'est trop difficile pour elle. Je me retrouve seule. Avec un dilemme. Certains me disent de partir seule, que mon cheval va se caler sur moi et que cela renforcera notre relation. D'autres pensent que c'est risqué, dangereux ... Je ne veux pas renoncer à ce voyage sous le prétexte que je n'ai personne pour venir avec moi.

Mais je connais mon cheval. Il est émotif, pas vraiment adapté au voyage d'ailleurs, et lorsqu'il est seul, il a tendance à passer plus de temps à observer les dangers potentiels qu'à se reposer. Une amie me dit : *"ton cheval pourra faire la randonnée physiquement, si tu y vas tranquillement. Mais attention à ce qu'il ne s'épuise pas émotionnellement."* Ces mots résonnent.



C'est tout à fait ce dont j'ai peur. Je décide alors de partir avec deux chevaux, le mien (que je ne vous ai pas encore présenté : Léo, Arabe croisé Trotteur de 19 ans) et Brigand, le poney Connemara d'une amie. Léo aura un copain et je pourrai l'alléger.

Un ami me parle alors du voyage à la turkmène et je trouve cela intéressant. Me voilà partie à la recherche de la selle adaptée aux deux. Compliqué. Très compliqué, ils ont beau faire la même taille, ils n'ont pas le même dos et le même garrot.

Retour à la case départ : un cheval + un cheval de bât. Je décide alors partir avec ma selle sur Léo (qui n'est pas adaptée au long voyage mais adaptée à la randonnée et au dos de mon cheval) et trouver une selle qui servira de bât pour Brigand.

À moins de deux mois du départ, je suis contactée par Marie, qui a lu mon message sur le forum d'**EquiLiberté** et qui est tentée par l'aventure.

Je n'en reviens pas. L'univers, ou ce que vous voulez, m'envoie quelqu'un. Nous discutons du projet, nous nous rencontrons. Nous devons faire vite. Avec les vacances, nos activités professionnelles à bouclier avant le départ et l'organisation du voyage, les semaines sont très chargées. C'est un nouveau retour à la case départ pour moi. Je n'ai pas de selle adaptée pour mon Loulou. Je me rends compte de l'étendue de mon ignorance et mon inexpérience sur le voyage. Je n'y connais rien, ni en selle, ni en bagagerie ...

Je sais qu'un voyage, ça se prépare, mais je suis en transition de vie, et si je ne le fais pas maintenant, je ne sais pas quand j'aurais de nouveau autant de semaines de libres pour partir. Je me dis qu'il y a la théorie, ce qui est préférable sur le papier et il y a notre vie, qui s'organise parfois/souvent très différemment.



Je me dis que je pars en France, que je pourrais toujours arrêter, même au bout de trois jours, si ça ne va pas.

Jusqu'à une semaine du départ, j'hésite entre deux selles. Mon amie Myriam, qui maîtrise la couture, est un vrai ange pour ce voyage, elle m'adapte mes fontes, mes sacoches, mon vet bet, et me fabrique entièrement mon boudin, et une ceinture banane ultra-pratique. Notre itinéraire est décidé dans les grandes lignes. Nous allons traverser la Brenne, pour rejoindre la Route des Mulets à Bourgneuf, puis l'emprunter vers l'est pour ensuite bifurquer vers le sud pour arriver dans la Drôme.

Le départ est prévu le dimanche 18 août. Dois-je vraiment raconter que les essais de tout mettre dans les sacoches, le boudin, les fontes n'ont lieu que la veille (nous habitons à deux heures de route avec Marie et nous n'avions pas encore reçu tout le matériel avant) ? C'est donc un départ "à l'arrache" que nous effectuons sous un soleil de plomb.

Nous espérons trouver des prés clôturés autant que possible. Mais après 20 km sous le cagnard, et alors qu'il est déjà plus de 18 heures, nous décidons de nous arrêter dans une sorte de pré abandonné, avec des arbres, un petit cours d'eau et une haie qui nous cache de la route. Nous montons le paddock, nous installons notre bivouac ... Tout va bien, jusqu'en milieu de soirée. Les chevaux commencent à être agités. Je ne sais pas pourquoi. Je me dis qu'ils sont peut-être gênés par les bestioles. Ils font les 100 pas. Je ne suis pas tranquille, mais que faire ? La nuit tombe, nous ne sommes pas loin d'Amboise et les prés ne courent pas les rues dans cette partie où il y a surtout des vignes... Et puis, je suis de nature stressée alors j'essaye de me raisonner. C'est encore moi qui psychote. Nous nous couchons.

Une nuit source d'angoisse

Je les entends marcher. Je n'arrive pas à dormir. Cela dure, dure, jusqu'à ce que j'entende un gros bruit et là "tadada tadada tadada", je les entends partir au grand galop sur la route. Tout se passe très vite dans ma tête. Je pense immédiatement à l'accident, à la mort d'un cheval. J'enfile un pantalon, des chaussures, je chope ma frontale et je pars en courant. J'ai entendu la direction qu'ils ont prise. La route est toute petite mais je sais qu'au loin, il y a la départementale très passante.

Elle est à environ 2 km et il faut traverser la voie de chemin de fer. Mais je panique quand même. Je cours. Et je finis par les entendre. Je me dis que je ne vais jamais les rattraper. Et finalement je les vois. Le mien s'engouffre dans un champ. Je n'arrive pas à attraper la jument alors j'entre dans le champ. Elle ne s'éloignera pas du mien. Il fait noir, heureusement Léo est gris très clair. À chaque fois que je l'approche, il s'éloigne de deux ou trois foulées. Il est stressé. Moi aussi. Quand j'arrive à saisir son licol, je tremble et je mets de longues secondes à attacher la longe.

J'attrape la jument aussi et je rejoins Marie qui était restée à l'entrée du pré pour ne pas qu'ils ressortent.

Nous les ramenons dans le petit pré où nous nous étions installés mais ils ne veulent pas y rester, ils sont agités, semblent avoir peur de quelque chose.

Dès que nous les remettons sur la route, ça va mieux. Je remarque alors que mon cheval s'est blessé. Il a la lèvre fendue et deux plaies aux membres. J'appelle la véto de garde qui me dit que ce n'est pas une urgence et que nous pouvons venir le lendemain matin à Amboise.

Il est 3h du matin. La clinique ouvre à 9h. Et les chevaux ne veulent pas rester dans le pré. Je décide donc de les tenir sur la petite route, avec deux frontales et un gilet jaune. Marie va dormir une heure.

Trois voitures passeront dans la nuit, pas une ne s'arrêtera pour nous demander si tout va bien. Une fille avec deux chevaux sur la route, la nuit, ça a l'air de n'étonner personne ...

Nous veillons chacune notre tour, de nuit. Nous nous faisons quand même chauffer un thé et nous partons au petit matin. Ça commence bien ...

Direction Amboise. Malgré la fatigue, j'apprécie cette magnifique vue sur la Loire et le château. Je la connais mais je ne m'en lasse pas.

À la clinique, mon Loulou a droit à des points de suture à la lèvre. Mais mauvaise nouvelle, la plaie derrière l'antérieur est profonde (elle a été cautérisée par le fil mais il ne faudrait pas qu'elle s'ouvre). La vétérinaire préconise au moins une semaine d'arrêt. L'étape se termine en camion, pour faire les 30 km qui nous séparent de chez mon amie Myriam qui peut garder les chevaux le temps nécessaire.

Bon. Il est temps de se poser et de tirer les leçons de cette mésaventure. Nous sommes partis trop vite. Et la vie me dit que je dois ralentir, prendre le temps et écouter mon intuition.

Cette semaine d'arrêt nous permet de nous poser, d'organiser la première semaine (nous décidons de trouver à l'avance des prés clôturés pour repartir plus sereines), et d'améliorer notre paquetage car en deux jours, nous avons pu voir ce qui n'allait pas.

Myriam ressort la machine à coudre, nous décidons de nous séparer d'un certain nombre de choses (et notamment d'emporter moins de nourriture), et je trace les premières étapes et trouve les hébergements de nos loulous. Grâce aux relais amis sur le site d'**EquiLiberté**, je trouve des points de chute. Pour les autres étapes, je trouve grâce aux mairies ou aux pensions de chevaux.

Nous repartons sur de meilleures bases. Direction Montrésor, très beau village où le maire, adorable, nous a trouvé un pré. Et première très belle rencontre avec Guigui, un manouche, installé juste à côté du pré. Il nous fait chauffer de l'eau pour que nous prenions une douche chaude au seau, nous offre des tomates et des pêches, et nous discutons longuement de Madagascar (Guigui est marié avec une Malgache et j'ai passé trois mois dans ce beau pays en 2003). Cela me remet du baume au cœur. C'est comme ça que je vois le voyage, des rencontres, des échanges, des découvertes... à côté des beaux moments passés avec les chevaux.

Mais le lendemain midi, deuxième grosse mésaventure. Je suis obsédée par le fait que les chevaux mangent assez. Nous nous arrêtons dans un chemin où il y a de l'herbe.

Mais aucun arbre accessible pour les attacher. Nous essayons de construire un paddock. Le sol est dur comme de la pierre (il n'a pas plu depuis deux mois), les piquets pliants pas très solides. Ce n'est pas terrible. Nous nous interrogeons sur "comment faire" quand la jument commence à se rouler avec son paquetage, nous nous précipitons vers elle pour qu'elle se relève, le mien panique (sûrement à cause du bruit).

Tout se passe très vite, les piquets se couchent, nous n'avons pas le temps de le rattraper et tous deux s'échappent, au grand galop. Je vous laisse imaginer mon état intérieur. Re-panique. Re-stress. Je pars en courant mais dès le premier croisement je ne sais pas où ils sont partis. Pourtant, les champs sont à perte de vue quasiment partout, mais je ne les vois pas. J'appelle les gendarmes qui prennent plusieurs renseignements (notez qu'alezan ne leur dit rien. Marron a été beaucoup plus efficace) avant de me dire : "On vous appelle si quelqu'un nous les signale". Je suis désespérée. Je leur demande s'ils ne peuvent pas sécuriser la route. "Ha mais pour ça, faudrait mobiliser des hommes, ce n'est pas si simple". Ha ? Bah je ne sais pas, ce sont des vies humaines qui peuvent être en jeu quand même. Je cours donc jusqu'à la route. Je fais des signes aux automobilistes pour leur demander de s'arrêter. Je veux savoir s'ils ont vu les chevaux et leur dire de faire attention. Cette fois, je suis sidérée. La moitié des voitures ne s'arrêtent pas mais me contournent. Pourtant, je ne fais pas peur. Je mesure 1,58 m, je fais 44 kg, on dirait que j'ai 25 ans, j'ai un téléphone et deux longues dans les mains. Je ne comprends pas.

Je ne sais pas où chercher, je retourne en arrière, j'essaye un autre chemin. Marie est partie dans une autre direction. Finalement, elle trouve un monsieur adorable qui l'emmène à la mairie pour signaler la situation et quelques minutes après, la mairie la rappelle. Un homme les a récupérés. Tout va bien mais deux fois, c'est deux fois de trop. Nous sommes encore sous le coup du stress, mais conscientes toutes les deux que ça ne peut pas continuer comme ça. Nous ne pouvons pas mettre en danger la vie d'autres humains et de nos chevaux. Je pensais que la jument apaiserait mon cheval, qui est beaucoup plus émotif mais c'est lui qui l'entraîne dans son stress. Nous restons silencieuses pendant un long moment.

Je m'aperçois alors que j'ai perdu ma longue corde et mon arceau de tente qui étaient sur le boudin. Ça ne va pas être pratique.

Nous arrivons le soir, exténuées, chez Maurice et Marie (adhérents à **EquiLiberté** et relais amis). Là encore un accueil exceptionnel. Ils nous ouvrent leur gîte, nous offrent un dîner avec des bons produits du jardin et nous passons une délicieuse soirée.

Le lendemain, Maurice m'emmène en 4x4 sillonner la campagne. Après deux heures de recherche, par tous les chemins possibles, nous finissons, 5 minutes avant d'abandonner, par retrouver mon arceau de tente et ma corde. Ouf, c'est déjà un problème de moins.

Comme il est déjà midi, nous déjeunons avec Marie et Maurice qui nous annoncent qu'ils feront l'étape de l'après-midi avec nous, en attelage. Nous pouvons mettre tout notre barda dans la voiture ! Quel confort pour nous et les chevaux. Et quelle belle balade que de partir avec un attelage.





Car oui, je sais, l'idéal aurait été que j'entraîne et que je muscle davantage mon cheval avant le départ. Mais je n'ai pas pu tout faire. Là aussi, je connaissais la théorie et ce qu'il fallait faire. Mais les journées ne faisant que 24h, j'ai dû faire des choix. Nous en discutons mais comment faire quand les envies ne sont juste pas les mêmes ?

Nous faisons des étapes assez courtes, entre 15 et 25 km. Les rencontres sont toujours aussi belles, comme chez Laëtitia ou Patricia (également relais amis).

Nos chevaux sont pieds nus (nous avons les hipposandales dans les sacoches), pas entraînés, et encore moins à porter des bagages. Mais malgré cela, les journées sont assez longues, et j'ai du mal à me remettre du stress émotionnel. Je me pose aussi la question de la sécurité.

Un matin, nous sommes passés le long d'un pré avec des vaches. Elles sont venues à la clôture et Léo a commencé à avoir peur. Le chemin étant étroit, son seul moyen de fuite était vers l'avant, dans les fesses de la jument. Elle a levé le cul plusieurs fois. Heureusement que j'étais derrière l'épaule de mon cheval. Nous nous dirigeons vers des régions où les vaches sont peut-être aussi nombreuses, voire plus, que les humains.

Que va-t-il se passer ? Est-ce vraiment sécuritaire de continuer ? Et est-ce agréable pour moi d'être toujours dans le stress de croiser des vaches et dans la peur des réactions de mon cheval ?

Le lendemain, nous passons la nuit dans le camping de Bellebouche. Le paddock est dans les bois, un peu encaissé. Et les cerfs brament déjà. Les chevaux sont agités, comme la première nuit. Je me lève deux fois pour aller vérifier qu'ils sont toujours là. Je suis épuisée.

De plus, les relations avec Marie sont un peu tendues. Nous ne voyons pas la randonnée de la même façon. Elle veut faire des étapes plus longues.

Elle souhaite se lever tôt, partir tôt et arriver tôt. Elle n'aime pas faire des pauses pendant l'étape et préfère avancer. Elle a hâte d'arriver dans une région plus vallonnée où elle appréciera davantage les paysages.

J'ai envie de faire des pauses, dès que je vois de l'herbe verte (oui oui, ça arrive) et des pommes. J'ai envie de prendre mon temps, et de faire des petites étapes, pour préserver mon cheval.

Personne n'a raison, personne n'a tort. Nous ne sommes simplement pas sur le même voyage et les mêmes attentes.



Nous décidons qu'il est préférable de nous séparer. Marie ne souhaite pas continuer seule. Moi, je vais faire une pause chez Alexandra et Laurence, le temps de me reposer, de réfléchir à la suite et de désensibiliser (un peu) Léo aux vaches. Cette parenthèse de trois jours est salvatrice. Je me pose, je dors, je passe du temps avec mon cheval, à côté des génisses et des vaches. Et j'écoute Laurence me parler de ses Aubrac et de ses porcs. S'il n'y avait que des éleveuses comme elle, je ne serais pas devenue végétarienne. Elle est dans un tel respect de la terre et des animaux cela m'émeut, et je goûte volontiers un petit morceau de grillon qu'elle a fait elle-même. Un régal.



J'ai envie de repartir. Je me sens prête. Amélie, une amie qui a l'habitude de randonner en étoile, me propose de venir une journée avec moi. Ça tombe bien, j'ai une grosse étape ce samedi (pour moi, je sais que certains trouveront ça plutôt riquiqui), 33 km. Nous mettons toutes les affaires dans la voiture et c'est parti ! Nous trottons, nous galopons, nous rigolons et nous faisons enfin une vraie pause à midi. La pause du midi est devenue un casse-tête pour moi. Mon cheval ne sait pas brouter à la longue corde (oui, oui, je sais ...). J'ai peur des prises de longe, j'ai abandonné les piquets pliants après la deuxième échappée. Je ne sais clairement pas quoi faire de mon cheval. Amélie me rassure. Elle me dit de l'attacher court. Il dormira et moi, je pourrai me poser. Et en effet, en l'attachant court, je ne risque pas de prise de longe et surtout, 30 secondes après, il dort. J'expérimenterai ça tout le reste de mon voyage. Et même si une ou deux fois, je me suis dit que j'allais le tenir car il y avait un peu d'herbe verte, au bout de quelques

minutes, il dormait. Ce soir-là, c'est mon premier bivouac seule. Et pour mon cheval aussi. Il n'a pas de congénères à proximité. Il est un peu agité mais le pré est très grand et très bien clôturé. Les nuits sont déjà froides, contrairement aux journées qui sont chaudes. Et les jours raccourcissent. Il fait encore nuit quand je me lève, je suis seule, il fait froid et je me demande si je vais aimer paqueter mes affaires ainsi tous les matins.

Mais une fois partie avec mon Loulou, je n'ai plus de doute. J'aime être à ses côtés. Je marche beaucoup. D'autant plus que quand mon cheval a peur, une de ses possibles réactions est de se planter là et de ne plus vouloir avancer. Je me félicite tous les jours de ne pas être partie avec un cheval de bât. Léo n'est vraiment pas adapté pour ça. Il aime être juste à côté de l'autre cheval mais au niveau de son épaule. Il serait plutôt le bon cheval de bât. Et encore, pas vraiment car il est très émotif.

Je ne sais pas comment j'aurais pu tenir deux chevaux tout le temps, sans entraînement, et avec le mien qui peut faire des écarts. C'était de la folie.

Mélanie Courtois
La suite du périple
de Mélanie
et de Léo
en mars 2019
dans
EquiLiberté Info
N°36

VERS UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

LABOA

Partenaire d'EquiLiberté
depuis décembre 2018

Laboa
Les Sacs Ceinture

Les sacs ceinture des cavaliERS

Laboa, jeune marque française, facilite la vie des cavaliers avec ses nouvelles sacoches de hanches (commerce équitable)

CAVALIERS, ENFIN DES POCHE !

Laboa propose aux cavaliers des sacs ceinture pratiques et esthétiques pour garder sur eux leurs essentiels : téléphone, clés de voiture ou de sellerie, papiers, friandises et bien d'autres objets ...



Des sacoches de hanches ergonomiques, souples et légères, qui accompagnent les mouvements du bassin sans encombrer. Les cavaliers conservent leurs affaires à portée de main, même dans l'action : au box, en longe, en balade ou randonnée, au travail sur le plat et même à l'obstacle. Ces ceintures à poches latérales, sont déclinées en plusieurs collections : un accessoire pratique et fashion pour tous les goûts (unis / motifs brodés / imperméables).



Dédiés aux adeptes de mouvement et de praticité, les sacs ceinture s'adaptent aussi aux cyclistes, coureurs, randonneurs, voyageurs, dresseurs canins, métiers de terrain, et bien d'autres utilisations du quotidien.

Les modèles sont distribués exclusivement sur le site internet www.laboa-shop.com/boutique-en-ligne



Un commerce éthique, équitable et solidaire. La marque, inscrite dans une dynamique équitable depuis sa création en 2015, fait assembler ses modèles

dans l'atelier textile artisanal Fair Fashion (élu 1ère entreprise sociale équitable au Vietnam) et co-fondateur de l'ONG Alliance Anti-traffic (lutte contre le trafic humain en Asie du Sud-Est). L'atelier aide à la réinsertion des femmes victimes de trafic sexuel, en situation précaire ou de handicap en leur offrant une formation textile et des conditions de travail dignes. Un commerce respectueux où tout le monde y gagne !

Pour la petite histoire...

"Laboa est une petite histoire de vie. Le concept a germé et grandi entre le Mexique et le Vietnam, pays dans lesquels j'ai vécu pendant plus de 10 ans.



Les modèles d'aujourd'hui sont le résultat des modifications et améliorations apportées au fil d'années d'utilisation personnelle, en tant que cavalière, grande voyageuse et métiers de terrain.

Je pense et dessine les modèles pour faciliter la vie des personnes qui ont le sens pratique, et un besoin de liberté de mouvement au quotidien. Après mon passage dans les pays en voie de développement, le choix du commerce éthique et équitable était une évidence... "

Mathilde Met.
Fondatrice

Rencontre avec le covoiturage pour chevaux et poneys

À l'instar de nombreux cavaliers, n'avez-vous jamais eu une problématique de transport de vos fidèles équidés ? C'est souvent dès l'achat d'un cheval que l'on se rend compte que le déplacer devient vite compliqué : acheter un van ou le louer, passer le permis, avoir la chance de s'en remettre à un voisin de pâturage qui est équipé, voir faire appel à un taxi équin ...

En dehors même du coût financier, tout ça devient vite chronophage, et après avoir sauté le pas, le coût de chaque déplacement vous donne des sueurs froides. Pourtant nous sommes nombreux à nous rendre aux mêmes endroits, tous les week-ends, et très souvent avec des places libres.

C'est pourquoi Hippn'Go, la 1ère application de covoiturage pour chevaux et poneys, apporte une réponse nouvelle. Sur le modèle de "Blablacar", l'application conviviale et simple d'utilisation vous permet de proposer vos places libres sur un trajet, et à un autre cavalier de les réserver. Ainsi vous voyagerez ensemble dans un environnement accueillant, sécurisé, économique et écologique.



Accueillant : il est toujours plus agréable de voyager avec des personnes qui partagent votre passion. Sécurisé : de la réservation jusqu'au paiement, tout est transparent. Économique : aujourd'hui encore plus que jamais le partage des frais est une solution gagnante pour tous

Et enfin Écologique : encore plus aujourd'hui le covoiturage permet de s'engager dans une démarche environnementale durable

À partir du mois de janvier la solution Hippn'Go sera téléchargeable sur tous les téléphones, iPhone ou Android. Serez-vous prêts à partir ?

Retrouvez la vidéo de présentation et inscrivez-vous pour la version bêta de l'application sur :

www.hippngo.com

Stéphane Thien

NOS PARTENAIRES NOUS FONT CONFIANCE



Vente de VOITURES d'attelage et de HARNAIS
Dressage et commerce de CHEVAUX
Cours d'attelage et passage de galops
SAV dans notre atelier et réparation toute marque



EARL POUVREAU
La Borne Seize
Les Mimosas
44830 BOUAYE

attelage.pouvreau@wanadoo.fr
Tel : 02 51 70 80 77
Fax : 02 51 70 80 76
www.pouvreau.fr



EQUITANET
ASSURANCES



EquitAssistance
VOTRE TRANSPORT EN DE BONNES MAINS



codever
collectif de défense des loisirs verts



Institut du Droit Equin
Jus est ars boni et aequi



Caramel



caramel.cartoons



J'AIME MON CHEVAL
JE LIS... **Hippo** news

Les sites equiliberte.org et equichemins : plus de 45 000 visites par mois
1 500 visites/jour + de 3 500 000 pages vues/ an

N'hésitez pas à profiter de nos supports !

Contactez Michel Bazin : m.bazin@equiliberte.org ou 05 49 81 64 23

Pour toute actualisation, merci de contacter notre secrétariat :

Florence HEUZART : secretariat@equiliberte.org ou tél : 02 40 50 72 16